



Quimper, le 31 mai 2012

Madame la Directrice Académique,
Mesdames, messieurs les membres de la CAPD,

La commission administrative paritaire se réunit dans un contexte gouvernemental nouveau dont on ne connaît pas aujourd'hui les déclinaisons effectives sur le terrain.

C'est donc dans le cadre des restrictions de la carte scolaire 2012 et du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite que la commission devra procéder à l'affectation des personnels sur les postes.

Dans ce contexte de retrait de 54 postes dans le Finistère et notamment de 18 fermetures de postes en RASED, nombreux seront les personnels qui n'obtiendront pas satisfaction.

La situation des personnels ASH est particulièrement peu enviable.

Les règles du mouvement elles-mêmes donnent lieu à des interprétations.

Nous dénonçons particulièrement les opérations de carte scolaire ayant entraîné des regroupements et/ou des fermetures d'écoles et qui ont eu lieu après le CTD et après la fermeture du serveur du mouvement.

La réservation de postes pour les stagiaires apporte une contrainte supplémentaire sur un mouvement déjà lui-même très contraint voire quasiment bloqué comme dans le cas des postes bilingues.

Des personnels bilingues feront le choix d'enseigner en classe non bilingue pour éviter de déménager tous les ans ou de faire plus d'une heure de route entre leur domicile et leur lieu d'exercice. On ne peut pas les en blâmer.

L'obligation pour les personnels de faire le choix de deux vœux zones en fin de mouvement entraîne des nominations sur des postes non choisis, dont la conséquence prévisible est la demande de révision d'affectation alors qu'il s'agit de nominations à titre définitif. Nous souhaitons que ces nominations soient prononcées à titre provisoire.

Notre CAPD examinera également l'accès à la hors classe ainsi que les congés formation.

Le SNUipp rappelle ses positions de principe :

En ce qui concerne la hors-classe, nous revendiquons la création d'un douzième échelon accessible à tous et au niveau du Finistère nous dénonçons le point accordé aux directeurs.

En ce qui concerne les congés-formation, nous défendons le droit à la formation individuelle pour tous et réclamons l'augmentation du nombre de mois octroyés au département.

Enfin nous espérons qu'à l'instar du nouveau cadre de négociations initié au niveau national, nous aurons l'occasion d'instaurer un réel dialogue entre les organisations syndicales et la Direction Académique pour une réelle amélioration du service public d'éducation tant du point de vue des élèves que du point de vue des personnels.

Pour le SNUipp 29,
Armelle Le Coz